

Phares de Nouvelle-Calédonie Le Feu Tabou

Lettre philatélique n°2021-04

Le feu Tabou : premier allumage en 1890

Le phare de Tabou se trouve à 2 kilomètres à peine de l'île Amédée. Allumé la première fois le 21 décembre 1890, il a donc fêté en 2020 ses 130 ans. Pour commémorer ce phare, l'OPT-NC publie une planche illustrée de 10 timbres réalisés par Jean-Jacques Mahuteau qui compte déjà plusieurs dizaines de créations de timbres à son actif.

Le feu Tabou, une histoire intimement liée à celle du phare Amédée

« Le phare Amédée s'est allumé la première fois en novembre 1865, mais les commandants des navires majoritairement à voiles qui ravitaillaient Nouméa n'osaient pas entrer dans le lagon de la Nouvelle-Calédonie de nuit. Les lumières du Nouméa d'alors que l'on aurait pu apercevoir étaient bien rares et de plus bien faibles, il n'existait pas encore d'éclairage public », souligne Claude Babin, retraité du service des Phares et Balises du Gouvernement et membre du Musée maritime de Nouvelle-Calédonie. Divers projets de balisage ont alors été proposés par des navigateurs, mais aucun n'était satisfaisant. Il a fallu attendre le gouverneur Pardon qui en 1889 proposa un balisage cohérent dont le feu du récif Tabou fait partie.

Une construction rapide

Construit rapidement, par une main-d'œuvre pénale, sa présence permet donc aux navires une circulation de nuit dans le lagon. En pierres, haut de 11,50 mètres avec un accès intérieur, un logement sur pilotis attenant y est également construit. Il comporte deux secteurs de visibilité : vers la passe de Boulari et en direction de Nouméa. Le feu du récif Tabou sera appelé communément par ses gardiens le phare Pardon

Les gardiens du feu

Il fut gardé par des hommes, dans des conditions rudes, pendant plus de 60 ans jusqu'aux années 50 avant son automatisatisation qui ne nécessita plus de présence humaine. Ce fut d'abord des condamnés aux travaux forcés ayant eu une bonne conduite, mais les gardiens du phare Amédée, issus de l'armée et qui logeaient ensemble n'appréciaient guère de partager leur logement avec des bagnards. Le gardiennage du phare Pardon leur a alors été attribué quelques années plus tard (la date n'est pas connue).

Ce phare est toujours en activité actuellement.



Les timbres-poste de Nouvelle-Calédonie
New Caledonia post stamps

Lettre philatélique n°2021-04

I ♥ NC

Vivez le monde du timbre comme jamais.

OPT
Nouvelle-Calédonie

New Caledonia lighthouses – Le Feu Tabou

Tabou Lighthouse: first lit in 1890

Tabou Lighthouse, barely 2 kilometres from Amédée Island, was first lit on 21 December 1890 and celebrated its 130th anniversary in 2020. As a tribute to the lighthouse, OPT-NC has issued an illustrated sheet of 10 stamps designed by Jean-Jacques Mahuteau, whose work has already featured on several dozen stamp issues.

The closely linked stories of Tabou Lighthouse and Amédée Lighthouse

"Amédée lighthouse was first lit in November 1865 but the captains of ships, mostly sailing ships, which provisioned Noumea dared not enter New Caledonia's lagoon at night. At the time, lights visible from Noumea were few and far between, and also very dim, and there was not yet any public lighting" explains Claude Babin, a retired Government Lighthouses and Beacons Department official, and also a member of the New Caledonia Maritime Museum. Navigators had suggested various beaconing projects but none was satisfactory. Finally, in 1889, Governor Pardon proposed a workable beaconing system which included the Tabou reef.



SPEEDY CONSTRUCTION

The new lighthouse was quickly built using convict labour, and ships were finally able to safely navigate the lagoon at night. To house the keeper, an adjoining 11.5 metre-high structure giving internal access to the lighthouse was also built on piles. From his quarters, the keeper could monitor two arcs of visibility: towards the Boulari channel and towards Noumea. The Tabou reef lighthouse was commonly known by its keepers as the Pardon lighthouse.

THE LIGHTHOUSE KEEPERS

Living and working in harsh conditions, keepers stood guard at the lighthouse for over 60 years until it was automated in the 1950s and keepers were no longer required. To begin with, convicts sentenced to forced labour with a record of good behaviour were assigned to the job. However, the keepers of the Amédée Lighthouse, drawn from the army, resented having to share

their quarters with convicts and, a few years later, these keepers were transferred to the Pardon lighthouse (the date is not known).

The Tabou Lighthouse is still in operation today.

Caractéristiques techniques

Technical details

1 timbre-poste

Artiste : Jean-Jacques MAHUTEAU

Imprimé par Phil@poste

Impression : Offset

Format : 27 x 48 mm

Planche : Feuille illustrée de 10 timbres

Tirage : 50.000 exemplaires

Affranchissement : International (TVP* à 260 F)

Lettre de 20 g, zones 1, 2 et 3

Enveloppe Premier Jour : 380 F

Vente 1er jour : 14 août 2021

Vente générale : 16 août 2021

*TVP : Timbre à validité permante

Vente générale dans toutes les agences OPT-NC à partir du 16 août 2021

1 post stamp

Artist : Jean-Jacques MAHUTEAU

Printed by Phil@poste

Printing process : Offset

Stamp format : 27 x 48 mm

Sheet : Illustrated sheet of 10 stamps

Issue : 50.000 units

Postage : 260 F

1st international rate, worldwide

First Day Cover : 380 F

First Day Sale : August 14th 2021

General Sale : August 16th 2021

PROCHAINE ÉMISSION :

Nouvelles pièces en Francs CFP

1 timbre

1^{er} septembre 2021

NEXT ISSUE :

New coins in CFP Francs

1 stamp

September 1st 2021

Bon de commande / Order voucher

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

N° d'abonnement : _____

VOTRE MODE DE PAIEMENT / YOUR PAYMENT :

Mandat poste

Chèque postal ou bancaire / bank draft in XPF

Carte de crédit / credit card

Uniquement pour les commandes supérieures à 500 XPF (4,19€)

For order over 500 XPF (4,19€)

Vous pouvez payer avec / Charge :

VISA MASTERCARD

Inscrivez votre numéro de carte / Card number :

CV Code : Date d'expiration / Expiry date :

...../.....

Signature :

BON DE COMMANDE À ADRESSER À / ORDER VOUCHER - FORWARD IT TO :

Agence Philatélique OPT-NC

7 rue Eugène Porcheron

98841 Nouméa cedex - Nouvelle-Calédonie

CCP : 14158 01022 0020808A051 20

IBAN : FR17 1415 8010 2200 2080 8A05 120

Tél. : +687 29 19 90 - Fax : +687 29 19 98

email : philatelie@opt.nc - Internet : www.caledoscope.nc

L'OPT de Nouvelle-Calédonie, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel aux fins d'assurer la bonne exécution des prestations qui lui sont commandées et d'informer ses clients, par voie postale, de l'ensemble des produits et services existants ou nouveaux proposés. L'ensemble de ces données sont nécessaires pour fournir un service adapté à vos besoins. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Vous pouvez également vous opposer à l'utilisation de vos données.

Vous pouvez exercer vos droits en envoyant votre demande à :

Office des Postes et Télécommunications de Nouvelle-Calédonie, Correspondant Informatique et Libertés 2 Rue Paul Montchovet - 98841 NOUMÉA CEDEX - Nouvelle-Calédonie. En joignant une pièce d'identité.

Si vous ne souhaitez pas recevoir des documents commerciaux ou newsletters de la part de l'OPT-NC, cochez cette case

Si vous avez coché cette case, vous pouvez vous inscrire à une des listes suivantes :

Liste de l'article 223.10 du Code des Postes et Télécommunications de la Nouvelle-Calédonie

Phares de Nouvelle-Calédonie - Le Feu Tabou / Émission 2021-04			
DÉSIGNATION	NOMBRE QUANTITY	VALEUR UNIT PRICE	TOTAL
1 timbre-poste 1 post stamp		260 XPF (2,18€)	
1 enveloppe 1 ^{er} jour One 1st day cover		380 XPF (3,18€)	
Frais d'envoi Postage			330 XPF (2,77€)
TOTAL :			XPF